

Commune de RUFFEC

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
A4	POLICE DES EAUX Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	Le Lien Et La Péruse	Code de l'Environnement articles L 211-7, L 215-4 et 5 Code Rural article L151-37-1	Arrêté préfectoral Du 01/08/1978	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint Blaise Eglise Saint André	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 07/11/1973 Classé aux M.H. Arrêté du 20/03/1903	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
EL11	VOIES EXPRESS ET DEVIATION D'AGGLOMERATIONS Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations	RN 10	Code de la Voirie Routière article L 151-3	Décret du 04/08/1977 Arrêté Préfectoral Du 18/12/1985	DIR Atlantique 19 allée des Pins CS31670 33073 BORDEAUX CEDEX
I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz.	Canalisation Tusson La Faye diam 100 mm Poste La Faye	Code de l'environnement L555-16 et R555-30 et 31	Arrêté Préfectoral Du 08/12/2017	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
I3	GAZ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Canalisation Tusson La Faye diam 100 mm Poste La Faye	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Arrêté Ministériel Du 04/08/2006	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Lignes H.T. 90 kV Confolens Longchamp Bodut Longchamp Melle Longchamp Naclair Longchamp	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes Rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
INT1	CIMETIERES Servitudes au voisinage des cimetières	Cimetière de Ruffec	Code des Collectivités Territoriales Articles L 2223-1 et L 2223-5	Décret du 07/03/1808 Loi du 21/02/1996	MAIRIE

Commune de RUFFEC

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
PM1	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PPRI Vallée de la Charente et de l'Argenton	Code de l'Environnement articles L 562-1 et L 562-6	Arrêté Préfectoral Du 12/09/2002	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
PM2	INSTALLATIONS CLASSEES Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantées dans un site nouveau	CET de La Porterie	Code de l'Environnement articles L 515-8 à L 515-12	Arrêté Préfectoral Du 02/04/2014	D.R.E.A.L. Subdivision de la Charente Z.I. de Nersac 16440 NERSAC
PT3	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Cable n°417-01 Poitiers-Ruffec	Code des Postes et Communications Electroniques articles L 45-1 et L 48	Arrêté préfectoral Du 31/08/1976	France TELECOM UPRSO/DA/CLSO 53 BD Jean Jacques Bosc 33731 Bordeaux Cedex 9
T1	VOIES FERREES Servitudes relatives aux chemins de fer	Ligne N° 570 000 Paris Bordeaux	Code de la Voirie Routière article L 114-6		S.N.C.F. Agence Immobilière Régionale 25, rue Chinchauvaud B.P. 65 87065 LIMOGES Cedex
T7	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières		Code des transports Article L6352-1	applicables sur tout le territoire national	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex l'Armée de l'air Ce service demande à être consulté exclusivement par courriel. dsae-dircam-sdrcom-sud- envaero.chef- div.fct@intradef.gouv.fr